

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : DENTOTEMP Base.
N° d'article (utilisateur) : DT-2.10 / DTCA2-20 / DTCA1-5 / DTCA4-VP.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produit dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : ITENA CLINICAL
Rue: 83, Avenue Foch
Code postal/Ville: 75116 Paris
Pays: France
Téléphone: [+33 1 45 91 30 06](tel:+33145913006)
Fax: [+33 1 45 91 61 31](tel:+33145916131)
Email: contact@itena-clinical.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Mentions de danger (H)
 Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
 Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 STOT SE 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
Identificateurs du produit
Mentions de danger

Attention

-

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Informations complémentaires

-

Mises en garde - Généralités

-

Mises en garde - Prévention

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mises en garde - Réponse

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P350 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

-

Mises en garde - Stockage

Mises en garde - Élimination

2.3. Autres dangers

Effets indésirables sur la santé et symptômes : Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer l'apparition de symptômes d'irritation tels que des rougeurs, des cloques, une dermatite, etc. Les personnes sensibles au méthacrylate peuvent présenter une réaction allergique.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 1,2-ethanediylbis(oxy-2,1-ethanediyl) ester N°CAS:109-16-0 N°EC:203-652-6 N°IDX:607-134-00-4	10.0% ≤C≤ 20.0%	Skin Irrit. 2 : H315 Eye Irrit. 2 : H319 STOT SE 3 : H335	STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %	-
2-hydroxyethyl methacrylate N°CAS:868-77-9 N°EC:212-782-2 N°IDX:607-124-00-X	10.0% ≤C≤ 20.0%	Skin Irrit. 2 : H315 Eye Irrit. 2 : H319 Skin Sens. 1 : H317	-	-
Talc (Mg3H2(SiO3)4) N°CAS:14807-96-6 N°EC:238-877-9 N°IDX:	0.0% ≤C≤ 5.0%	-	-	-
ethyl 4-dimethylaminobenzoate N°CAS:10287-53-3 N°EC:233-634-3 N°IDX:	0.0% ≤C≤ 5.0%	-	-	-
titanium dioxide N°CAS:13463-67-7 N°EC:236-675-5 N°IDX:	0.0% ≤C≤ 5.0%	-	-	[1]
diiron trioxide N°CAS:1309-37-1 N°EC:215-168-2 N°IDX:	0.0% ≤C≤ 5.0%	-	-	[1]
Silica, amorphous, fumed, cryst.-free N°CAS:112945-52-5 N°EC: N°IDX:	0.0% ≤C≤ 5.0%	Met. Corr. 1 : H290	-	-

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.2. Mélanges

Pas de données disponibles

3.3. Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).
En cas d'inhalation	:	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.
Après contact avec la peau	:	En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	:	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin	:	Traiter de façon symptomatique.
-----------------------	---	---------------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de données disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Pas de données disponibles

5.4. Informations complémentaires

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets. Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales. Eau (avec détergent). Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine). Ventiler la zone concernée.

6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Elimination des déchets : voir la section 13. Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Mesures de protection

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit. Eviter de respirer les poussières.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Dans les environs immédiats de la zone de travail, il faut: Installer une douche oculaire et indiquer convenablement son emplacement.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire, fumer, renifler. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage. Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder/ranger uniquement dans le conteneur original. Conserver à l'abri de la lumière, de flammes nues et de zones de contamination. Evitez de stocker le produit de manière prolongée à une température supérieure à 24 °C (75 °F).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter les consignes d'utilisation.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Équipement de protection individuelle



- Protection des yeux et du visage : Porter un équipement de protection oculaire.
Protection oculaire appropriée: Lunettes. Lunettes avec protection latérale.
- Protection de la peau : Gants jetables.
Protection des mains: Matériau approprié: Latex.
Protection des mains: Mesures de protection des mains supplémentaires: N'utiliser les gants qu'une seule fois.
Protection des mains: Remarque: Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés. La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail. Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants. Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.
Protection des mains: Porter des gants de protection.
- Protection respiratoire : Habituellement, aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire.

Contrôles liés à la protection de l'environnement

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide - Pâte
Couleur :	Blanche
Odeur :	Odeur spécifique
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
PH :	
Point de fusion/point de congélation :	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	N/A °C
Point d'éclair :	N/A °C
Taux d'évaporation :	N/A
Inflammabilité :	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	
Densité de vapeur :	

Densité relative :
Solubilité(s) : Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol / eau
(journal KOC) :
Température d'auto-inflammabilité :
Température de décomposition :
Viscosité :
Propriétés explosives :
Propriétés comburantes :

9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Exposition aux UV.

10.5. Matières incompatibles

Radicaux libres. Agents réducteurs. Ions de métaux lourds.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Produits de décomposition acryliques.

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Species : Rat

subendpoint	Opérateur	Valeur	Units
LD50	>	5000	mg/kg bw

Substances

Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.9. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Genotoxicity

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Substances

Pas de données disponibles

Données sur le mélange

Aucune information disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Codes déchet: La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Propriétés qui rendent les déchets dangereux: Irritant. Nocif.

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Produit: Éliminer les déchets conformément à la législation applicable. Peut être éliminé dans une décharge ou dans un incinérateur conformément aux réglementations locales, nationales ou fédérales.

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Emballage: Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même. Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

13.2. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Aucune donnée disponible.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucune donnée disponible.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune donnée disponible.

14.4. Groupe d'emballage

Aucune donnée disponible.

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucune donnée disponible.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne

Ce produit est un dispositif médical selon la directive 93/42.

Pas de données disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date de création : 29/03/2017
Date de version : 29/03/2017
Date d'impression : 19/05/2017

16.1. Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables. ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer. N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service. CLP: Classification, étiquetage et emballage. IATA : International Air Transport Association. IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne. VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : DENTOTEMP Catalyst.
N° d'article (utilisateur) : DT-2.10 / DTCA2-20 / DTCA1-5 / DTCA4-VP.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produit dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : ITENA CLINICAL
Rue: 83, Avenue Foch
Code postal/Ville: 75116 Paris
Pays: France
Téléphone: [+33 1 45 91 30 06](tel:+33145913006)
Fax: [+33 1 45 91 61 31](tel:+33145916131)
Email: contact@itena-clinical.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

	Classification	Mentions de danger (H)	
	Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
	Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
Identificateurs du produit
Mentions de danger

Attention
-
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Informations complémentaires
Mises en garde - Généralités
Mises en garde - Prévention

-
-
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mises en garde - Réponse

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P350 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

-

Mises en garde - Stockage

Mises en garde - Élimination

2.3. Autres dangers

Effets indésirables sur la santé et symptômes : Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer l'apparition de symptômes d'irritation tels que des rougeurs, des cloques, une dermatite, etc. Les personnes sensibles au méthacrylate peuvent présenter une réaction allergique.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 1,2-ethanediylbis(oxy-2,1-ethanediyl) ester N°CAS:109-16-0 N°EC:203-652-6 N°IDX:607-134-00-4	25.0% ≤C≤ 50.0%	Eye Irrit. 2 : H319 Skin Irrit. 2 : H315 STOT SE 3 : H335	STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %	-
Silica, amorphous, fumed, cryst.-free N°CAS:112945-52-5 N°EC: N°IDX:	0.0% ≤C≤ 5.0%	Met. Corr. 1 : H290	-	-
dibenzoyl peroxide N°CAS:94-36-0 N°EC:202-327-6 N°IDX:617-008-00-0	0.0% ≤C≤ 5.0%	Skin Sens. 1 : H317 Eye Irrit. 2 : H319	-	[1]

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

3.2. Mélanges

Pas de données disponibles

3.3. Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau : En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de données disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Pas de données disponibles

5.4. Informations complémentaires

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets. Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales. Ventiler la zone concernée. Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Élimination des déchets : voir la section 13. Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Mesures de protection

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit. Éviter de respirer les poussières.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Dans les environs immédiats de la zone de travail, il faut : Installer une douche oculaire et indiquer convenablement son emplacement.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire, fumer, renifler.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage. Garder/ranger uniquement dans le conteneur original. Conserver le conteneur bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière, de flammes nues et de zones de contamination. Évitez de stocker le produit de manière prolongée à une température supérieure à 24 °C (75 °F).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter les consignes d'utilisation.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Équipement de protection individuelle



- Protection des yeux et du visage : Porter un équipement de protection oculaire.
Protection oculaire appropriée: Lunettes. Lunettes avec protection latérale.
- Protection de la peau : Protection des mains: Matériau approprié: Latex.
Protection des mains: Mesures de protection des mains supplémentaires: N'utiliser les gants qu'une seule fois.
Protection des mains: Remarque: Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés. La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail. Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants. Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.
Protection des mains: Porter des gants de protection.
- Protection respiratoire : Habituellement, aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire.
- Contrôles liés à la protection de l'environnement
Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide - Pâte
Couleur :	Rose
Odeur :	Odeur spécifique
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
PH :	
Point de fusion/point de congélation :	N/A
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	N/A °C
Point d'éclair :	N/A °C
Taux d'évaporation :	N/A
Inflammabilité :	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	
Densité de vapeur :	
Densité relative :	
Solubilité(s) :	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol / eau (Journal KOC) :	
Température d'auto-inflammabilité :	
Température de décomposition :	
Viscosité :	
Propriétés explosives :	
Propriétés comburantes :	

9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Exposition aux UV.

10.5. Matières incompatibles

Radicaux libres. Agents réducteurs. Ions de métaux lourds.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Produits de décomposition acryliques.

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Species : Rat

subendpoint	Opérateur	Valeur	Units
LD50	>	5000	mg/kg bw

Substances

Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.9. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Genotoxicity

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Substances

Pas de données disponibles

Données sur le mélange

Aucune information disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Codes déchet: La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Propriétés qui rendent les déchets dangereux: Irritant. Nocif.

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Produit: Éliminer les déchets conformément à la législation applicable. Livraison à une société agréée en élimination des déchets. Peut être éliminé dans une décharge ou dans un incinérateur conformément aux réglementations locales, nationales ou fédérales.

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Emballage: Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même. Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

13.2. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Aucune donnée disponible.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucune donnée disponible.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune donnée disponible.

14.4. Groupe d'emballage

Aucune donnée disponible.

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucune donnée disponible.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne

Ce produit est un dispositif médical selon la directive CE 93/42.

Pas de données disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date de création : 05/04/2017

Date de version : 05/04/2017

Date d'impression : 19/05/2017

16.1. Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables. ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer. N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service. CLP: Classification, étiquetage et emballage. IATA : International Air Transport Association. IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne. VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.